

Electricien résidentiel | Electricienne résidentielle

RÉF | 4785

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Un CEFA est un Centre d'éducation et de formation en alternance, rattaché à une école secondaire de plein exercice. Il permet à l'élève d'acquérir les mêmes compétences que dans l'enseignement de plein exercice tout en alternant formation à l'école et formation en entreprise. Cette option permet l'accès à une 7ème professionnelle. !!! L'option sera remplacée progressivement par l'option électricien installateur résidentiel/électricienne installatrice résidentielle en 3 ans, dans le système de certification par unités (CPU)

L'électricien résidentiel est un ouvrier qualifié qui exécute, installe et dépanne des installations domestiques et industrielles en basse et très haute tension.

Il est chargé de l'implantation et du montage et du câblage des appareils et canalisations, du contrôle, de la mise en service et du dépannage en respect du Règlement général des installations électriques.

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification de 6e année d'enseignement secondaire professionnel (CQ6) et Certificat d'études de 6e année d'enseignement secondaire professionnel (CE6P)

Type de formation [Enseignement secondaire en alternance - CEFA](#)

ORGANISATION

Durée 2 ans

Horaire temps plein
La semaine s'organise en :

2 jours par semaine de formation générale, technique et professionnelle au CEFA (les cours se donnent en journée).
3 jours par semaine de formation en entreprise, cette formation est encadrée par un contrat d'alternance (l'horaire en entreprise dépend du secteur d'activité).

Début Septembre (possibilité d'intégrer les cours durant toute l'année scolaire)

Coût Gratuit - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir entre 15 et 21 ans.
Avoir réussi une 4e année de l'*enseignement secondaire* ou avoir obtenu une *attestation d'orientation vers l'enseignement secondaire professionnel ou le CEFA* ou une *attestation de réinsertion*

Remarques Le lieu de formation professionnelle est à rechercher par le jeune.
L'encadrement est assuré par l'équipe pédagogique du CEFA.
Des transitions sont possibles entre le CEFA et le plein exercice et inversement.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscriptions possibles durant toute l'année
- Prendre rendez-vous en téléphonant au numéro 02/279.52.50, du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Organisme **CEFA - Bruxelles Ville**
Boulevard de l'Abattoir 50
1000 Bruxelles
Tél: 02 279 52 50
<http://www.cefabxl.be>